

FILIÈRE Apiculture

Formation continue adulte

Brevet professionnel **Responsable d'Entreprise** **Agricole (REA) – Apiculture**

La formation :

Exploitation apicole dont l'apiculteur produit du miel, assure la multiplication des colonies d'abeilles et éventuellement transforme les produits issus de la ruche ; structures de développement apicole, structures de conseil et de formation en apiculture.

DURÉE : 9 mois | NIVEAU 4 | Formation ouverte à distance (FOAD)

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Apiculture

Pour qui est cette formation ?

Pour les porteurs de projet d'installation en apiculture.

Être âgé de plus de 18 ans.

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAPA, BEPA, etc...) de l'enseignement agricole ou justifier de 3 années de travail à temps plein quel que soit le secteur d'activité.



Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Assurer le pilotage d'une entreprise apicole
- Conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...)
- Valoriser les produits apicoles
- Organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- Gérer économiquement, financièrement et administrativement une exploitation apicole



Le contenu :

- Biologie de l'abeille
- Les différents types d'apicultures (histoire, fondements, filière)
- Régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gestion du travail
- Combinaison des différentes activités liée aux productions
- Mise en œuvre des opérations liées à la conduite de production
- Diagnostic d'une entreprise apicole à l'aide d'indicateurs technico économiques et financiers
- Réalisation des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- Commercialisation des produits ou services apicoles
- Négociation
- Transformation des produits de la ruche
- Diversification



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en FOAD.

Dates : De janvier à septembre.

Durée : 1197h.

8 semaines (280h) en centre (cours, pratique sur rucher pédagogique).

18 semaines (637h) en FOAD (plateforme).

8 semaines (280h) de stage en entreprise (positionnées essentiellement en avril-mai).

Rythme : 35h / semaine.

3 semaines de congés (juillet-août).

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Evaluation et validation du diplôme :

5 situations professionnelles d'évaluations validant les 7 capacités du BPREA (pratique en milieu professionnel, conception de dossier projet, entretien d'évaluation). Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE..



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, tests de positionnement sur les matières générales.

Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.

Un parcours de préparation à l'installation peut être proposé.



Et après ?

MÉTIER VISÉ :

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole

POURSUITE D'ÉTUDES :

• BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) – Apprentissage

• Pour assurer des compétences supplémentaires : Certificats de Spécialisation (CS) dans le cadre d'un projet de diversification (ex : CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales)

• Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation



Tarif et financement :

8 174 € :

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF.

94%

TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS EN
2022

77%

TAUX D'INSERTION
EN 2022

82%

TAUX
D'APPRÉCIATION EN
2022

